SEMINAIRE

OBJECTIVER LES PRATIQUES D'ATTRIBUTION
Comment garantir la transparence, optimiser la gestion et sécuriser le bailleur ?

27 et 28 novembre 2012

NOVOTEL Paris La Défense
2 Bd de Neuilly 92 081 LA DEFENSE
Métro : Ligne 1 Esplanade de La Défense
RER A La Défense
Tel : 01 41 45 23 23

Contact :
Victoria ESTEBAN
Tel : 01.40.75.79.04 Fax : 01.40.75.04.21
v.esteban.afpols@union-habitat.org

Enjeux du séminaire

Etat, collectivités et bailleurs sociaux se sont emparés du processus de traitement des attributions pour lui donner plus de transparence, privilégier l'égalité de traitement et en optimiser l'efficacité sociale.
Le défi est loin d'être simple à relever puisque l'attribution s'opère dans un contexte où se combinent à la fois :

- Une réglementation complexe,
- Des stratégies d'acteurs qui recherchent des convergences parfois difficiles à trouver,
- Des diversités de territoires (plus ou moins tendus ou paupérisés) qui rendent impossible l'application de procédures toutes faites.

Pour les bailleurs, qui ont la responsabilité de l'organisation des CAL, il existe un risque réel de voir s'amplifier des situations de tension avec les demandeurs (refus de logement, recours contre la Commission), ou avec les partenaires (sur le thème de l'application de la politique d'attribution définie par le bailleur).
La sécurisation des attributions apparaît donc comme un enjeu essentiel pour les bailleurs. Elle se traduit par la recherche de modalités d'objectivation du processus d'attribution ce qui revient à se poser les questions suivantes :

Comment mobiliser les partenaires de l'attribution sur un dispositif de traitement de la demande :

- Qui concilie la politique d'attribution du bailleur et les objectifs des attributaires
- Qui concilie mixité sociale, droit au logement et égalité de traitement

Quels sont les outils qui permettent au bailleur :

- De rationaliser le traitement de la demande
- De faire la démonstration de l'équité
- De limiter les refus

OBJECTIFS :

Ce séminaire fait appel à des témoignages d'experts, des exposés de bailleurs présentant leur processus, leurs outils et leurs pratiques d'attribution et des échanges en ateliers dans l'objectif de permettre aux gestionnaires des attributions :

- De cerner les dernières évolutions réglementaires et de comprendre leur impact sur les attributions
- D'identifier des méthodes d'objectivation du traitement de la demande (charte d'attribution, scoring, outils de traitement, information des demandeurs…)
- D'identifier des modalités de fonctionnement des CAL qui optimisent le traitement de la demande
- De repérer des pratiques de collaboration gagnant – gagnant entre partenaires de l'attribution (bailleurs, élus et réservataires)

Mardi 27 novembre

08h45 **Accueil des participants**

09h00 **Introduction** du séminaire
Géraud BEAUFRERE, Consultant en formation AFPOLS
Marine DANIEL, Directrice de la SIGEM

09h15 **Méthodes et pratiques d'attribution : évolution du contexte et des enjeux pour les organismes Hlm**

- Un rôle social du parc Hlm qui se renforce face à une demande qui se précarise
- Un parc social qui se voit assigner des objectifs ambitieux mais parfois antinomiques : droit au logement, mixité sociale, égalité de traitement
- Un dispositif d'attribution qui évolue : une organisation issue des années 60, une complexité croissante, l'impact du DALO et celui du Logement d'Abord, un rôle croissant de l'Etat
- Dans ce contexte, un Mouvement Hlm qui précise ses orientations : mise en commun de la demande, objectivation de son traitement, information sur l'offre, élaboration de chartes d'attribution

Juliette FURET, Responsable du Département Politiques Sociales, USH

10h15 **Pause**

10h30 **Point juridique par questions-réponses**

- La réponse d'une juriste aux questions que vous vous posez
- Présentation en direct de l'outil questions-réponses de la rubrique droit et fiscalité du site de l'USH

Florence SLOVE, Directrice DJEF, USH

11h30 **Revue pas à pas du processus d'attribution : où se situent les zones de risque pour le bailleur ?**

Travaux en sous groupe ayant pour objectif d'identifier, à chaque étape du processus, les risques réglementaires, fonctionnels ou portant sur la discrimination, la transparence… devant faire l'objet d'une attention particulière de la part du bailleur et de ses partenaires
Marine DANIEL, Directrice de la SIGEM

12h45 **Déjeuner**

14h15 **De la définition d'une politique logement à la mise en place d'une politique d'attribution sur le territoire : les choix de la Communauté d'Agglomération de Rennes**

- Les caractéristiques de peuplement, de densité et de patrimoine du territoire
- Programme Local de l'Habitat : des objectifs de production de logements sociaux importants qui permettent une politique d'attribution cohérente
- Attributions : les outils de gouvernance mis en place
  - L'Accord Intercommunal
  - La contractualisation avec les bailleurs
- Le dispositif d'attribution de l'Agglomération de Rennes
  - Des propositions d'attribution effectuées par la Communauté d'Agglomération
  - Le rôle des communes et des bailleurs
  - L'articulation avec les CAL

Nathalie DEMESLAY, Responsable du Service Habitat, Communauté d'agglomération de Rennes Métropole

15h45 **Pause**

16h00 **Les procédures internes et les outils permettant d'objectiver le traitement des attributions**

- Un outil de cotation de la demande simple et efficace reposant sur trois critères de choix
- Présentation de la grille de cotation du statut d'occupation et du motif de la demande : items et scoring
- Démonstration du fonctionnement de l'outil sur la base d'études de cas

Nathalie BURLET, Directrice gestion et relation clientèle Villeurbanne Est Habitat

- Le règlement intérieur et la charte d'attribution de l'organisme
- La mise en place de CAL dématérialisées : objectifs de la démarche et fonctionnement
- Coter le patrimoine : une solution pour travailler la mixité sur les résidences / la méthode développée par l'organisme
- Coter les demandeurs : la démarche en cours

Marie-Hélène BREBION, Direction des missions sociales d'Habitat 44

18h00 **Clôture de la journée**

Mercredi 28 novembre

8h15 **Accueil et inscription aux ateliers**

8h30 **TABLE RONDE**
Les dynamiques partenariales permettant de piloter et de mettre en œuvre une politique d'attribution

L'objectif de la table ronde est de permettre à chacun des acteurs :

- D'exprimer ses enjeux et son niveau de contrainte dans le processus d'attribution.
- D'émettre des propositions qui seront croisées dans l'idée de renforcer la cohérence du dispositif de traitement sur le territoire
- De replacer le bénéficiaire au cœur des débats
- De cerner les modalités d'articulation entre accord collectif, DALO et contingent préfectoral

Bernard LACHARME, Secrétaire Général du Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées
OPH 76 : Charlette GALLOUET, Directrice de la Gestion Locative et des Territoires,
DDCS de Seine et Marne : Nadia AIT BRAHAM, Responsable du Bureau Logement
Mairie de Cergy : Gaëlle TISSON, Responsable du Bureau Logement
Collecteur 1% : Fabrice MUNIER JOLAIN, Directeur du Locatif et de l'Innovation Sociale, GIC

10h00 **Pause**

10h15 **Ateliers**

ATELIER 1 : Mettre en place un dispositif d'information des demandeurs
L'objectivation du traitement de la demande se traduit nécessairement par la mise en place d'un dispositif d'information du demandeur. Votre DG vous demande de lui présenter les grandes lignes d'un dispositif d'information qui rend parfaitement clair pour le demandeur :

- Les modalités de traitement de son dossier
- Les partenaires impliqués
- Les étapes par lesquelles il transite
- La décision de la CAL

Vous devez lui préciser :

- Les supports (Internet, ...) et la forme (charte accessible à tous, plaquette distribuée en même temps que le dossier de demande...)
- Les modalités d'élaboration de ces supports (ex : implication du personnel, test auprès de demandeurs...)
- Les grandes lignes du contenu et les points clés / points de vigilance dans la manière de présenter chacune des étapes

Etienne FABRIS, Conseiller technique,USH

ATELIER 2 : Optimiser le fonctionnement d'une CAL, quels dispositifs mettre en place pour fluidifier le fonctionnement d'une CAL et favoriser les logiques collaboratives ?
Règlement intérieur, pré CAL, CAL anonyme, CAL dématérialisée… cet atelier a pour objectif d'identifier les leviers dont disposent les administrateurs d'une CAL pour que l'attribution fasse consensus entre partenaires et qu'elle soit comprise par les demandeurs.
Marine DANIEL, Directrice de la SIGEM

ATELIER 3 : Repérer les risques de discrimination dans le processus de traitement des attributions
L'acte d'attribution revêt un caractère sensible du fait qu'il priorise les demandeurs et fait appel à la mixité sociale. Cet atelier a pour objectif de permettre aux chargés d'attribution d'identifier les pratiques qui pourraient être discriminantes alors qu'elles appartiennent à un quotidien professionnel courant.
Sylvie BADER, formatrice AFPOLS

12h45	**Déjeuner**

14h15 **Synthèse des ateliers en plénière**

15H00 **Quand les attributions prioritaires mettent « sous pression » le dispositif… 3 questions pour comprendre vers quelles évolutions nous pourrions tendre**

- Le système d'attribution actuel génère-t-il une résidualisation du parc social ?
- Les partenaires des attributions conservent-ils des marges de manœuvre pour mener leur propre politique de peuplement ?
- Le partage des « droits de réservation » impose-t-il de gérer des « filières d'attribution » ?

Didier VANONI, Directeur de FORS Recherche Sociale

16h30 **Clôture**

Bulletin d'inscription

Objectiver les pratiques d'attribution

Comment garantir la transparence, optimiser la gestion et sécuriser le bailleur ?

27 et 28 novembre 2012

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

E-mail : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Personne à contacter : _____

Fait à : _____ Le : _____

Signature :

Tarifs : **1450 €** hors hébergement et repas du soir

Cotisation de l'organisme à l'AFPOLS obligatoire.

Bulletin à retourner à Victoria ESTEBAN
AFPOLS, 2 rue Lord Byron, 75 008 PARIS, Tel : 01.40.75.79.04 Fax : 01.40.75.04.21

v.esteban.afpols@union-habitat.org